



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026

La prise de compétence assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026 entraine la nécessité de voter un budget primitif du budget annexe assainissement pour l'année 2026.

Les prévisions en dépenses et en recettes ont été établies de manière prudente à l'aide du cabinet conseil MAZARS qui a accompagné la Communauté de Communes et les communes dans le transfert de la compétence.

Il est à noter que les crédits d'investissement en dépenses et en recettes au titre de 2026 incluent les restes à réaliser des budgets assainissement 2025 des communes.

Mais, contrairement au budget principal, le détail de ces restes à réaliser ne peut être généré dans la maquette du fait de l'inexistence de ce budget en 2025 au niveau de la Communauté de Communes.

Après avoir pris attache des services de l'Etat en amont, il a en revanche été décidé de préciser cette anomalie technique de présentation et de matérialiser, dans la présente délibération, le détail des restes à réaliser n-1.

Comme pour le budget principal, les reports de résultats n-1 ne sont pas incorporés dans le budget primitif car ils n'ont pas encore été établis par l'ordonnateur et le comptable.

Le budget assainissement se caractérise par une situation financière prévisionnelle plus que soutenable malgré les marges de précaution importantes qui ont été prises.

Le détail est décrit dans le tableau suivant :

Recettes réelles de fonctionnement	BP 2026	1 254
- 013 Atténuations de charges		
- 70 produits des services et du domaine		1 253
- 731 fiscalité locale		
- 73 Autres fiscalité		
- 74 Dotations		
- 75 Autres produits de gestion courante		1
- 77 Produits exceptionnels		1
Dépenses réelles de fonctionnement		656
- 014 Atténuations de produits		
- 011 charges à caractère général		439
- 012 charges de personnel		90
- 65 autres charges de gestion courante		23
- 66 frais financiers		103
- 67 frais exceptionnels		1
- 68 dotations aux provisions		
Epargne brute		598
<i>en % recettes réelles de fonc. nettes</i>		<i>47,7%</i>
<i>dotations nettes aux amortissement</i>		<i>582</i>
résultat de fonctionnement / virement		17
Remboursement de la dette		300
Epargne nette		298
Recettes réelles d'investissement		1 240
- 13 Subventions reçues		254
- Restes à réaliser 2025		10
- 16 Emprunt nouveau d'équilibre		976
Dépenses réelles d'investissement		1 538
- Investissements prévus 2026		1322
- Restes à réaliser 2025		216
solde		-

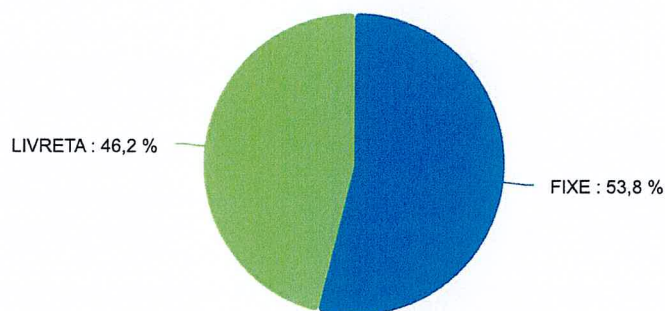
Avec des redevances sur les usagers, estimées à 1 253 k€, et des charges réelles d'exploitation à 656 k€, l'épargne brute dégagée est de 598 k€. Soit un niveau qui permet de couvrir les dotations nettes aux amortissements (582 k€) et qui permet de couvrir deux fois le remboursement en capital de la dette (300 k€). L'épargne nette est donc positive à 298 k€.

Avec des investissements prévus de 1 538 k€ dont 216 k€ de restes à réaliser, financés par 254 k€ de subventions estimées et 10 k€ de restes à réaliser de recettes, le besoin d'emprunt théorique serait de 976 k€.

Le besoin d'emprunt restera théorique dans la mesure où les résultats n-1 ne sont pas encore repris. Il est fortement probable que ce besoin d'emprunt soit annulé ou fortement réduit lors de la reprise des résultats 2025 des communes ultérieurement.

Avec un encours de dette récupéré au 01/1/2026 de 5,1 M€, la capacité de désendettement au BP 2026 serait de 8,5 années. Soit un ratio plus que correct pour un budget assainissement dont les investissements s'amortissent en moyenne sur 40-60 ans.

L'encours de dette de 5,1 M€ se compose de 53,8% de taux fixe et de 46,2% de taux indexé (exclusivement sur le Livret A) pour une durée de vie moyenne de l'encours de 12 ans. Le coût de la dette en termes de taux actuariel est de 2,21% :



Pour ce qui est des investissements prévus au budget primitif assainissement en 2026, 1 022 K€ sont fléchés pour les travaux de mise en séparatif pour la Ville de Senlis en continuité des travaux déjà lancés et engagés depuis quelques années (Place Saint Frambourg, Rue Saint Etienne et Avenue Georges Clermenceau) ainsi que pour la commune de Fleurines. 200 K€ sont prévus pour la création d'un réseau d'eaux usées pour la commune d'Aumont-en-Halatte en lien avec l'extension du réseau d'eau potable ainsi que l'extension du réseau pour la commune de Senlis pour permettre le raccordement de deux impasses, 100 K€ sont fléchés sur les travaux portant sur la mise en conformité ou le renouvellement du réseau pour les communes de Barbery, Brasseuse, Courteuil et Chamant.

Ce programme de travaux a été défini conformément au PPI annexé à la charte de transfert de la compétence assainissement.

I- La section de fonctionnement

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	439 106,00	439 106,00	439 106,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	552 406,00	552 406,00	552 406,00
66	Charges financières	0,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	655 906,00	655 906,00	655 906,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		16 581,02	16 581,02	16 581,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		581 565,98	581 565,98	581 565,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		598 147,00	598 147,00	598 147,00
TOTAL		0,00	0,00	1 254 053,00	1 254 053,00	1 254 053,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 254 053,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 253 053,00	1 253 053,00	1 253 053,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 253 553,00	1 253 553,00	1 253 553,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	1 254 053,00	1 254 053,00	1 254 053,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	1 254 053,00	1 254 053,00	1 254 053,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 254 053,00
---	---------------------

II- Section d'investissement**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	216 436,57	658 554,00	658 554,00	874 990,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	643 287,00	643 287,00	643 287,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	216 436,57	1 321 841,00	1 321 841,00	1 538 277,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	216 436,57	1 621 841,00	1 621 841,00	1 838 277,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	216 436,57	1 621 841,00	1 621 841,00	1 838 277,57

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 838 277,57

Le Président,

Vu pour être annexé à la délibération n°31-cc 190226
du 19/02/2026

Guillaume MARECHAL

